DOSSIER D'APPEL D'OFFRE

ReRSA-Septembre25-DAO-007

Recrutement d'entreprises pour la réalisation de travaux d'aménagements hydro-agricoles dans la province du Mayo-Kebbi Est

Projet de Renforcement de la Résilience des Systèmes Alimentaires (RERESA)

Préparée par :

Maingar Nayinguedje

Logisticien - Tchad

COOPÉRER · ENRICHIR · PARTAGER

A. Généralités

1) Champ d'application

La province du Mayo Kebbi-Est est fortement exposée aux aléas climatiques, notamment aux inondations, ce qui impacte négativement la production agricole principalement axée sur le sorgho, maïs, riz pluvial, arachide et niébé. Le changement climatique, la mauvaise répartition des pluies et les ravageurs causent une baisse régulière des récoltes, aggravant l'insécurité alimentaire. L'accès aux marchés est aussi limité par la dégradation des routes, isolant les villages et compromettant la vente des récoltes. Les ménages pauvres, souvent dépendants des achats alimentaires, adoptent des stratégies défavorables comme la migration ou la vente de bétail. Les femmes, responsables de la sécurité alimentaire, sont particulièrement affectées par ces difficultés, ce qui limite leur pouvoir économique et social. Malgré des terres potentiellement productives, la pression foncière et le manque d'investissement empêchent une amélioration durable.

Dans ce contexte, SOCODEVI, en partenariat avec le PAM, déploie le Projet RERESA pour renforcer la résilience alimentaire par une approche multisectorielle, ciblant surtout les enfants de 6 à 23 mois via l'amélioration de l'accès à des aliments nutritifs complémentaires. Le projet prévoit l'aménagement de 40 ha répartis sur 10 sites, soit 4 ha par site, pour garantir une intervention durable contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

2) Source de financement

Le programme ainsi que le projet sont financés par le Programme Alimentaire Mondial (PAM). SOCODEVI est considéré comme l'Acheteur pour des fins contractuelles.

3) Conformité administrative

Les documents listés ci-dessous doivent obligatoirement être inclus avec la soumission technique et financière, toute omission pourrait engendrer une exclusion du présent Appel d'Offre :

- L'attestation d'exercice en cours de validité (**obligatoire**) ;
- L'extrait de registre de commerce (**obligatoire**) ;
- La patente de l'année en cours (**obligatoire**) ;
- Le certificat de non-faillite datant de moins de trois mois (**obligatoire**) ;
- Le Certificat d'identité fiscal (CIF) au nom de l'entreprise (**obligatoire**) ;
- La carte du contribuable au nom de l'entreprise (**obligatoire**) ;
- Attestation de compte bancaire au nom de l'entreprise (**obligatoire)** ;
- Plan de localisation de l'entreprise certifié par l'inspection des impôts (**obligatoire**) ;
- Le code de conduite et d'éthique du fournisseur de SOCODEVI **signé** ;
- Déclaration d'éligibilité à la sélection et à l'inclusion **signée** ;

Une preuve de ce qui précède doit être fournie sur demande.

4) Composition des offres

Pour se voir participer au présent Appel d'Offre, les soumissionnaires, en plus de fournir les documents administratifs énumérés dans le point précédent du présent document, les soumissionnaires devront fournir les éléments suivants dans leurs offres :

Offre Technique (1 seul fichier PDF) :

a) La présentation de l'entreprise ;
b) Les différentes attestations officielles et certificats de bonne exécution des travaux réalisés ;
c) Les rapports financiers ;
d) La méthodologie proposée répondant aux Termes de Références (Annexe A) ;
e) Le calendrier d'exécution ;
f) Un CV de chaque personne de l'équipe de travail proposée.

Offre financière (1 seul fichier PDF) :

a) Offre financière détaillée exprimée en Francs CFA (XAF), mentionnant clairement la validité de l'offre ainsi que les modalités de paiement et de livraison, l'offre devra également être Hors Taxes,

b) Un relevé d'identité bancaire (RIB) valide (SOCODEVI effectuera tous les paiements par chèques bancaires ou par virements bancaires) ;

5) Matériaux et matériels

La liste matériaux, matériels, nécessaires à l'exécution du Marché, fournis par le maître d'ouvrage (SOCODEVI) se trouve dans l'Annexe A du présent document. Le soumissionnaire doit préciser, dans son offre, les modalités de réception, de stockage, de manutention et d'utilisation de ces éléments.

Le soumissionnaire est responsable de la bonne gestion et préservation des matériaux et matériels fournis par le maître d'ouvrage pendant toute la durée d'exécution des travaux. Toute substitution, modification ou usage non conforme desdits matériaux, matériels, fournitures ou équipements est strictement interdite sans accord écrit préalable du maître d'ouvrage.

6) Qualification du soumissionnaire

Pour se voir participer au présent Appel d'Offre, les soumissionnaires doivent démontrer à SOCODEVI qu'ils possèdent les capacités et les ressources nécessaires pour exécuter le Marché. Les soumissionnaires doivent fournir les éléments suivants dans leur offre :

1. **Documents juridiques et administratifs :**

   a) Copies certifiées des documents d'enregistrement et fiscaux énumérés au point « 3) Conformité Administrative » du présent document.

2. **Capacité financière :**

   a) Chiffre d'affaires annuel des travaux de construction sur les trois (3) dernières années

   b) Rapports financiers (comptes de résultats et bilans) pour les trois (3) dernières années

3. **Expérience et capacité technique :**

a) Disposer d'au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine de l'irrigation au Sahel, à prouver par des attestations officielles ou certificats de travaux réalisés ;

b) Avoir au moins cinq (5) années d'expérience dans l'aménagement de sites maraîchers, incluant clôtures grillagées, forages, pompages solaires et systèmes d'irrigation ;

c) Avoir réalisé des travaux similaires au Tchad et/ou dans d'autres pays sahéliens, en collaboration avec des ONG internationales, bailleurs de fonds ou organismes des Nations Unies, appuyés par des certificats de bonne exécution ;

e) Informations sur les travaux en cours et engagements contractuels ;

f) Qualifications et expérience du personnel clé (inclure CV) ;

4. **Autres informations :**

a) Renseignements sur tout litige en cours ;

b) Preuve de détention d'équipement nécessaire à l'exécution du marché (Matériel de prospection géophysique, Machines et outils de forage pour forage et Véhicules et moyens logistiques adaptés pour amener et repli des travaux.).

Critères de sélection minima :

1. L'ensemble des documents administratifs demandés ont été fournis et sont valides.
2. Nombre minimum de projets similaires réalisés : **5**
3. Qualifications et expérience minimales de l'ingénieur principal dans le domaine de la réalisation d'aménagement hydro agricoles : **10 ans**
4. L'ingénieur principal devra être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 d'Ingénieur Hydraulique et/ou de Génie Rural.
5. Détenir la preuve de détention des équipements nécessaires à la réalisation des travaux.

Toute offre ne satisfaisant pas à l'ensemble des critères de sélection énoncés ci-dessus sera écartée de la procédure d'évaluation. Les offres considérées comme conformes seront examinées en détail, tant sur le plan technique que financier, par le comité de sélection.

7) Une offre par soumissionnaire

Chaque soumissionnaire ne peut présenter qu'une seule offre si l'appel d'offres n'est pas divisé en lots. Tout soumissionnaire qui présenterait plusieurs offres ou participerait à plusieurs offres sera disqualifié. Toutefois, la présentation d'offres alternatives est autorisée ; veuillez-vous référer à la section intitulée « Propositions variantes des soumissionnaires » pour connaître les règles applicables.

Si l'appel d'offres est divisé en lots, les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un ou plusieurs lots. SOCODEVI se réserve le droit d'attribuer chaque lot séparément ou à un même soumissionnaire, conformément aux critères d'évaluation énoncés dans le présent dossier d'appel d'offres ; veuillez consulter la section intitulée « Attribution » pour connaître les règles applicables.

8) Frais de soumission

Le Soumissionnaire supportera tous les frais liés à la préparation et à la remise de son offre, et SOCODEVI ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenu de les payer, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

B. Le Dossier d'Appel d'Offres

9) Contenu du Dossier d'Appel d'Offres

Tous les Documents constitutifs du dossier d'appel d'offres (DAO) sont énumérés dans la tableau récapitulatif de la **partie F** de ce présent document.

10) Éclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres

Un Soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur les documents peut en faire la demande à SOCODEVI, par écrit ou par courriel. Une réponse sera donnée au plus tard sept (7) jours avant la date limite de dépôt des offres. Une copie de la réponse indiquant la question posée mais sans mention de l'auteur, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

Tout soumissionnaire ayant constaté des incohérences ou des divergences dans l'ensemble des documents constituant le DAO a l'obligation de le faire connaître, par écrit, à SOCODEVI avant la date limite de dépôt des offres.

11) Additifs au Dossier d'Appel d'Offres

SOCODEVI peut, à tout moment, avant la date limite de dépôt des offres, et pour tout motif, que ce soit à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissements formulée par un Soumissionnaire, modifier le Dossier d'Appel d'Offres en publiant un additif.

Tout additif ainsi publié fait partie intégrale du Dossier d'Appel d'Offres et sera communiqué par courriel à tous les soumissionnaires. Ces derniers accuseront réception de chacun des additifs.

Pour donner aux soumissionnaires le temps nécessaire à la prise en considération de l'additif dans la préparation de leurs offres, SOCODEVI a la faculté de reporter la date limite de dépôt des offres.

12) Langue

L'offre ainsi que toute la correspondance et tous les documents concernant la soumission échangée entre le Soumissionnaire et SOCODEVI, seront rédigés en langue française.

Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le Soumissionnaire peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction en français des passages concernant la soumission, auquel cas, et aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction en français fera foi.

13) Monnaies de soumission, mode et modalités de paiements

Toutes les offres devront recouvrir l'ensemble des biens et/ou services exprimés dans l'annexe A – Termes de références du présent Dossier d'Appel d'Offre.

À moins qu'il n'en soit stipulé autrement, les prix indiqués par le Soumissionnaire sont réputés fermes durant l'exécution du Marché.

Les Prix contenus dans l'offre financière devra également être en Hors Taxes

Les Paiements seront effectués en Francs CFA (XAF) au nom du fournisseur soit par virement bancaire.

Le paiement se fera suivant les modalités ci-après :

Le paiement du présent Marché sera échelonné en quatre (4) tranches, sous réserve de la validation des rapports correspondants et selon les modalités suivantes :

Première tranche : 20% du montant total du contrat, payable après validation du rapport de démarrage des travaux, attestant de la mobilisation effective des moyens humains, matériels et financiers nécessaires à l'exécution du marché ;

Deuxième tranche : 40% du montant total, payable après validation par le maître d'ouvrage d'un état d'avancement des travaux représentant au moins 50% du volume des prestations prévues au contrat, constaté par un procès-verbal d'avancement signé par les parties ;

Troisième tranche : 30% du montant total, payable à la réception provisoire des travaux, sous réserve de la conformité substantielle des prestations réalisées ;

Quatrième tranche : 10% du montant total, payable à la réception définitive du chantier, incluant la levée des réserves éventuelles et la remise des documents de fin d'exécution. Le versement de chaque tranche est conditionné à la présentation par le titulaire d'une facture conforme, accompagnée des certificats ou rapports justificatifs validés par le maître d'ouvrage.

14) Durée de réalisation des travaux

La durée de réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de novembre 2025. Le calendrier d'exécution des travaux est à proposer par l'entreprise dans son offre technique.

15) Validité des offres

Les offres soumises doivent être valides pour un minimum de 90 jours à partir de la date d'envoi de la soumission.

16) Normes de performance

Les travaux doivent être entrepris conformément à toutes les règles, règlementations et statuts pertinents actuellement en vigueur au Tchad.

17) Propositions variantes des soumissionnaires

Les soumissionnaires souhaitant offrir des variantes techniques doivent d'abord chiffrer la solution de base telle que décrite dans le Dossier d'Appel d'offres, et fournir en outre tous les renseignements dont SOCODEVI a besoin pour procéder à l'évaluation complète de la variante proposée, y compris les plans, notes de calcul, spécifications techniques, sous-détails de prix et méthodes de construction proposées, et tous autres détails utiles. SOCODEVI n'examinera que les variantes techniques, le cas échéant, du Soumissionnaire dont l'offre conforme à la solution de base a été évaluée meilleure proposition.

C. Dépôt des offres

18) Dépôt des soumissions

Toutes les offres doivent être envoyées dans un format standard à SOCODEVI, par courriel à l'adresse suivante achat-td003@socodevi.org

Les offres doivent être reçues au plus tard le **16 octobre 2025 à 10h (heure du Tchad)**. L'objet du courriel doit clairement porter la référence précise de l'appel l'offre (**ReRSA-Septembre25-DAO-007**).

SOCODEVI peut, à son gré, reporter la date limite fixée pour le dépôt des offres en publiant un additif. Dans ce cas, tous les droits et obligations de SOCODEVI et des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initiale seront régis par la nouvelle date limite.

Toute offre reçue après l'expiration du délai de dépôt des offres, sera écartée et/ou renvoyée au Soumissionnaire sans avoir été ouverte.

19) Modification et retrait des offres

Le Soumissionnaire peut modifier ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait soit reçue par SOCODEVI avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres.

La notification de modification sera envoyée par courrier ou par courriel à SOCODEVI. La nouvelle offre devra porter la mention « MODIFICATION » afin de pouvoir la différencier avec l'offre originale.

Aucune offre ne peut être modifiée après la date limite du dépôt des offres.

20) Prévention des conflits d'intérêts

Toute tentative, directe ou indirecte, de la part d'un soumissionnaire ou de ses représentants, d'influencer de manière indue le processus d'évaluation, de comparaison des offres ou d'attribution du présent marché, ou d'obtenir des informations confidentielles, est strictement interdite et entraînera le rejet immédiat de l'offre concernée.

De plus, tous les soumissionnaires participant au présent Appel d'Offre, s'engagent à signaler sans délai toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêts en cours de procédure. SOCODEVI se réserve le droit, à son entière discrétion, de demander des clarifications, de prescrire des mesures correctives ou de rejeter toute offre en cas de conflit d'intérêts avéré ou d'apparence de conflit d'intérêts.

D. Ouverture des plis et évaluation des offres

21) Ouverture des soumissions

Les soumissions seront ouvertes par SOCODEVI, à Bongor le vendredi 17 octobre à 14h30 (heure du Tchad) lors d'une séance en ligne en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis, aux dates, heure et adresse stipulées. Les représentants des soumissionnaires présents signeront un registre attestant leur présence.

Lors de l'ouverture des plis, SOCODEVI annoncera les noms des soumissionnaires, les montants des offres, y compris toute variante, les rabais éventuels, les modifications et les retraits des offres et toute autre information jugée appropriée. Ensuite, les enveloppes portant la mention « MODIFICATION » sont ouvertes et leur contenu lu en public. Aucune offre ne sera rejetée à l'ouverture des plis, excepté les offres reçues hors délai.

A la suite de l'ouverture des offres établira le procès-verbal de l'ouverture des plis, qui comporte notamment les informations communiquées aux soumissionnaires présents.

22) Caractère confidentiel de la procédure

Aucune information relative à l'examen, aux éclaircissements, à l'évaluation et à la comparaison des offres, et aux recommandations concernant l'attribution du marché ne doit être divulguée aux soumissionnaires ou à toute autre personne ne participant pas officiellement à cette procédure avant l'annonce de l'attribution du marché. Toute tentative faite par un soumissionnaire pour influencer SOCODEVI dans l'examen des soumissions ou la décision d'attribution peut entraîner le rejet de son offre.

23) Éclaircissements apportés aux offres

Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, SOCODEVI peut demander à tout soumissionnaire de donner des éclaircissements sur son offre, y compris un sous-détail des prix unitaires ou de sa méthodologie. Aucun changement du montant ou du contenu de la soumission n'est recherché, offert ou autorisé, sauf si c'est nécessaire pour confirmer la correction d'erreurs de calcul découvertes lors de l'évaluation des soumissions.

24) Évaluation des soumissions

Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, SOCODEVI vérifiera que chaque offre est conforme administrativement à l'aide des documents demandés au point A. 3) de ce présent Dossier d'Appel d'Offre. Seules les offres reconnues conformes, seront évaluées et comparées par le Comité.

Le Comité de Sélection procèdera ensuite à l'évaluation des offres de la manière suivante :

Évaluation technique: Les soumissions seront d'abord évaluées selon les mérites techniques. L'évaluation technique évalue la capacité de l'entreprise en fonction des documents techniques soumis. Les critères d'évaluation, la méthodologie et la pondération se trouvent dans l'Annexe A – Termes de références du présent document et dans le tableau récapitulatif de la partie F.

Évaluation financière: L'évaluation financière sera réalisée selon la méthode de l'offre la moins distante : l'offre financière la plus basse obtiendra le nombre maximal de points attribués au critère financier, conformément à la pondération prévue. Les autres offres se verront attribuer un nombre

de points calculé proportionnellement à leur écart par rapport à l'offre la plus basse, en tenant compte de la même pondération.
La pondération se trouvent dans l'Annexe A – Termes de références et dans le tableau récapitulatif de la partie F.

Autres évaluations: Après le classement des entreprises en fonction des critères financiers et techniques, le Comité peut prendre en compte d'autres critères, y compris, mais sans s'y limiter les rapports de performances antérieures, l'intégrité et les relations avec la communauté, lors de l'affectation des entreprises à la liste restreinte désignée.

Une offre conforme au Dossier d'Appel d'offres est une offre qui respecte tous les termes, conditions, et spécifications du Dossier d'Appel d'offres, sans divergence ni réserve.
Si une soumission n'est pas conforme, elle sera rejetée et ne peut être par la suite rendue conforme par la correction ou le retrait subséquent de la divergence ou réserve qui la rendait non conforme.

25) Offres anormalement basses

Si une offre paraît anormalement basse au regard de l'estimation initiale ou des autres offres reçues, SOCODEVI appliquera la méthode de la double moyenne pour détecter cette anomalie. Cette méthode consiste à exclure les offres supérieures à 120% de la première moyenne des offres reçues, puis à recalculer la moyenne. Toute offre inférieure à 90% de cette moyenne recalculée sera considérée comme potentiellement anormalement basse.

Dans ce cas, SOCODEVI se réserve le droit de demander par écrit au soumissionnaire concerné, dans un délai raisonnable, toutes explications et justifications sur la composition de son prix ou de ses coûts. Le soumissionnaire devra détailler, à la demande de SOCODEVI, tout ou partie des éléments du bordereau de prix, du détail quantitatif et estimatif, ou tout autre élément pertinent permettant d'apprécier la viabilité économique de son offre.

SOCODEVI analysera ensuite les justifications fournies. Si celles-ci ne permettent pas d'établir le caractère sérieux et économiquement viable de l'offre, ou si l'offre est manifestement sous-évaluée au point de compromettre la bonne exécution du marché, ou de contrevenir aux obligations sociales, environnementales ou de droit du travail, alors l'offre sera rejetée.

26) Correction des erreurs

SOCODEVI vérifiera les offres reconnues conformes au Dossier d'Appel d'offres pour en rectifier les erreurs de calcul éventuelles. SOCODEVI corrigera les erreurs de la façon suivante:

- Lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres fera foi ;
- Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire du bordereau et celui du devis estimatif, le prix unitaire du bordereau fera foi ; et
- Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que SOCODEVI estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le prix total tel qu'il est présenté fera foi et le prix unitaire sera corrigé.

Le montant figurant dans la Soumission sera corrigé par SOCODEVI, conformément à la procédure susmentionnée pour la correction des erreurs.

E. Attribution du marché

27) Attribution

Le présent marché est composé de trois (3) lots distincts. Chaque lot pourra être attribué, à l'issue de l'évaluation, à une ou plusieurs entreprises, soit à une société par lot, soit plusieurs lots pouvant être attribués à une même entreprise.

28) Sélection de la soumission

La sélection du ou des soumissionnaires retenus sera fondée sur le classement des entreprises selon les critères financiers et techniques, ainsi que sur tout autre critère suggéré par le Comité. Sur cette base, le Comité formulera ensuite ses recommandations.

29) Acceptation de la soumission retenue

SOCODEVI devra opérer le choix final de l'entreprise adjudicataire. SOCODEVI devra ensuite envoyer une lettre d'acceptation au soumissionnaire retenu. Après vérification des documents soumis par l'entreprise sélectionnée, l'entreprise sera alors tenue de signer un contrat ainsi qu'un bon de commande si nécessaire, pour le montant indiqué. Toute modification de l'offre attribuée doit être documentée en tant qu'« annexe » au contrat et doit être approuvée par SOCODEVI.
Ensuite, SOCODEVI informera dans les meilleurs délais les autres soumissionnaires que leurs offres n'ont pas été retenues.

30) Garantie de bonne exécution

Dans un délai de vingt (20) jours suivant la notification de l'attribution du marché, l'attributaire devra fournir à SOCODEVI une garantie de bonne exécution, sous forme de garantie bancaire à première demande ou toute autre forme jugée acceptable par SOCODEVI, d'un montant équivalent à 10% du montant total du contrat.

Cette garantie devra être émise soit par une banque de premier ordre et être irrévocable et payable à première demande sur présentation par SOCODEVI d'une déclaration écrite attestant soit de la non-exécution du contrat signé, soit d'un manquement grave du Fournisseur à ses obligations contractuelles.

Cette garantie de bonne exécution devra également impérativement inclure les éléments suivants :

- La référence au contrat signé à la suite de l'attribution du présent marché ;
- La durée de validité de la garantie (au moins jusqu'à la réception définitive et l'apurement de toutes les obligations contractuelles) ;
- L'engagement de la banque à payer à première demande sous présentation par SOCODEVI d'une déclaration écrite attestant soit de la non-exécution du contrat signé soit d'un manquement grave du Fournisseur à ses obligations contractuelles ;
- Les modalités de restitution de la garantie ;

À défaut de fourniture de la garantie de bonne exécution dans le délai imparti, l'attribution du marché pourra être annulée, la garantie de soumission saisie, et le marché attribué au soumissionnaire classé suivant.

La garantie de bonne exécution sera restituée à l'attributaire à la réception définitive des prestations et à l'apurement de toutes les obligations contractuelles.

F. Synthèse des informations et des exigences du dossier d'appel d'offre

Partie du DAO	Informations et/ou exigences
A. Champ d'application	Voir **Annexe A** – Termes de références
A. Source de financement	Programme Alimentaire Mondial (PAM)
A. Conformité administrative	1. L'attestation d'exercice en cours de validité (**obligatoire**) ; 2. L'extrait de registre de commerce (**obligatoire**) ; 3. La patente de l'année en cours (**obligatoire**) ; 4. Le certificat de non-faillite datant de moins de trois mois (**obligatoire**) ; 5. Le Certificat d'identité fiscal (CIF) au nom de l'entreprise (**obligatoire**) ; 6. La carte du contribuable au nom de l'entreprise (**obligatoire**) ; 7. Attestation de compte bancaire au nom de l'entreprise (**obligatoire)** ; 8. Plan de localisation de l'entreprise certifié par l'inspection des impôts (**obligatoire**) ; 9. Le code de conduite et d'éthique du fournisseur de SOCODEVI **signé** ; 10. Déclaration d'éligibilité à la sélection et à l'inclusion **signée** ;
A. Composition des offres	**Offre Technique** - La présentation de l'entreprise ; - Les différentes attestations officielles et certificats de bonne exécution des travaux réalisés. - Les rapports financiers. - La méthodologie proposée répondant aux Termes de Références (Annexe A) ; - Le calendrier d'exécution ; - Un CV de chaque personne de l'équipe de travail proposée ; **Offre Financière** - Offre financière détaillée exprimée en Francs CFA (XAF), mentionnant clairement la validité de l'offre ainsi que les modalités de paiement et de livraison ; l'offre devra également être Hors Taxes.

	- Un relevé d'identité bancaire (RIB) valide (SOCODEVI effectuera tous les paiements par chèques bancaires ou par virements bancaires),
A. Matériels et Matériaux	La liste matériaux, matériels, nécessaires à l'exécution du Marché, fournis par le maître d'ouvrage se trouve dans l'Annexe A.
A. Qualification du soumissionnaire	**Documents juridiques et administratifs** a) Copies certifiées des documents d'enregistrement et fiscaux énumérés au point « 3) Conformité Administrative » du présent document. **Capacité financière :** a) Chiffre d'affaires annuel des travaux de construction sur les trois (3) dernières années b) Rapports financiers (comptes de résultats et bilans) pour les trois (3) dernières années **Expérience et capacité technique :** a) Disposer d'au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine de l'irrigation au Sahel, à prouver par des attestations officielles ou certificats de travaux réalisés ; b) Avoir au moins cinq (5) années d'expérience dans l'aménagement de sites maraîchers, incluant clôtures grillagées, forages, pompages solaires et systèmes d'irrigation ; c) Avoir réalisé des travaux similaires au Tchad et/ou dans d'autres pays sahéliens, en collaboration avec des ONG internationales, bailleurs de fonds ou organismes des Nations Unies, appuyés par des certificats de bonne exécution ; e) Informations sur les travaux en cours et engagements contractuels ; f) Qualifications et expérience du personnel clé (inclure CV) ; **Autres informations :** a) Renseignements sur tout litige en cours ; b) Preuve de détention d'équipement nécessaire à l'exécution du marché (Matériel de prospection géophysique, Machines et outils de forage pour

	forage et Véhicules et moyens logistiques adaptés pour amener et repli des travaux.). **Critères de sélection minima :** 1. L'ensemble des documents administratifs demandés ont été fournis et sont valides. 2. Nombre minimum de projets similaires réalisés : **5** 3. Qualifications et expérience minimales de l'ingénieur principal dans le domaine de la réalisation d'aménagement hydro agricoles : **10 ans** 4. L'ingénieur principal devra être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 d'Ingénieur Hydraulique et/ou de Génie Rural. 5. Détenir la preuve de détention des équipements nécessaires à la réalisation des travaux.
A. Nombre d'offre	Une seule offre par lot et par soumissionnaire est autorisée.
B. Composition du DAO	Voici la liste des documents constituant le DAO : - La lettre d'invitation à soumissionner - Le Dossier d'Appel d'Offre - Déclaration d'éligibilité et d'exclusion - Code de conduite et d'éthique du fournisseur - Offre technique - Offre Administrative
B. Langue du DAO	La langue de ce DAO est : **le français**
B. Modalités de paiement	Monnaie du DAO : **Francs CFA (XAF)** Inclusion des taxes : **Présenter l'offre financière en HT et TTC** Mode de paiement : **Virement bancaire** Modalité de de paiement : **Première tranche** : 20% du montant total du contrat, payable après validation du rapport de démarrage des travaux, attestant de la mobilisation effective des moyens humains, matériels et financiers nécessaires à l'exécution du marché ; **Deuxième tranche** : 40% du montant total, payable après validation par le maître d'ouvrage d'un état d'avancement des travaux représentant au moins

	50% du volume des prestations prévues au contrat, constaté par un procès-verbal d'avancement signé par les parties ; **Troisième tranche** : 30% du montant total, payable à la réception provisoire des travaux, sous réserve de la conformité substantielle des prestations réalisées ; **Quatrième tranche** : 10% du montant total, payable à la réception définitive du chantier, incluant la levée des réserves éventuelles et la remise des documents de fin d'exécution. Le versement de chaque tranche est conditionné à la présentation par le titulaire d'une facture conforme, accompagnée des certificats ou rapports justificatifs validés par le maître d'ouvrage.
B. Durée d'exécution	La durée de réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de novembre 2025.
B. Validité des offres	Les offres doivent être valides pour un minimum de **90** jours.
B. Garantie de soumission	N.A
B. Réunion préparatoire	N.A
C. Dépôt des offres	Courriel : achat-td003@socodevi.org Date limite de dépôt : **16 octobre 2025 à 10h (WAT)**
D. Ouverture des offres	Ouverture des soumissions : au Bureau de Bongor **le vendredi 17 octobre 2025 à 14h00 (heure du Tchad)** lors d'une séance en ligne en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis.
D. Méthode d'évaluation	Évaluation technique : **70%** - Qualifications de l'équipe proposée (CV et attestations) – **10%** - Expérience de l'entreprise (≥ 5 ans) en aménagement de sites maraîchers (clôtures, forages, pompage solaire, irrigation) – **25%** - Réalisations similaires avec ONG, bailleurs, Nations Unies, attestées par certificats de bonne exécution. – **15%** - Minimum cinq (5) aménagements de sites maraîchers certifiés. – **15%** - Expérience dans la zone méridionale concernée. – **5%** Évaluation financière : **30%**

E. Attribution du marché	**LOT 1** : Mayo Boneye et La Kabbia (4 sites) **LOT 2** : Mayo Lemié (3 sites) **LOT 3** : Mont Illi (3 sites)
E. Garantie de bonne exécution	Dépôt d'une garantie de bonne exécution, sous forme de garantie bancaire à première demande d'un montant équivalent à 10% du montant total du contrat.

Annexe A : Termes de références

Les présents termes de référence sont élaborés pour permettre de recruter une ou des entreprise(s) chargée (s) de réaliser des travaux d'aménagement hydro agricole sur les 10 sites dans la province du Mayo-Kebbi Est.

1. OBJECTIF

L'objectif de de la prestation est de réaliser des travaux d'aménagement hydro agricole de 40 ha sur 10 sites dans la province du Mayo-Kebbi Est.

2. DESCRIPTION DES TRAVAUX

Les travaux d'aménagement hydro agricoles concerneront **10 sites** dans la province du Mayo-Kebbi Est (4 ha par site). Chacun des sites recevra le même type d'aménagement.

Les travaux à réaliser **pour chacun des sites** sont les suivants :

- ✓ Amené et repli des travaux ;
- ✓ Prospection géophysique ;
- ✓ Réalisation d'un forage maraicher de diamètre extérieur 160mm et intérieur 150mm de profondeur comprise entre 40 à 70 m avec de PVC DURAPLAST ou ITP y compris soufflage développement ;
- ✓ Fourniture et pose kits panneaux 250W de marque Germany ou Portugal et de même modèle y compris de connexion ainsi que les châssis métalliques ;
- ✓ Fourniture et installation de la pompe solaire : Marque Grundfos ;
- ✓ Fourniture et installation de contrôleur de marque Grundfos ;
- ✓ Fourniture et pose des piquets de terre et ses accessoires ;
- ✓ Construction d'une structure métallique + cuve métallique de 6m3 + supports des panneaux ;
- ✓ Installation de système d'irrigation de type californien (4 ha par site).

SOCODEVI se réserve le droit de modifier les quantités de travaux à réaliser en fonction de ses besoins.

4. DUREE ET DEROULEMENT

La durée de réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de novembre 2025. Le calendrier du déroulement des activités est à proposer par l'entreprise dans son offre technique.

5. LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables ci-dessous sont attendus :

- ✓ PV de la rencontre de cadrage avec l'équipe du Projet, PAM et Entreprise ;
- ✓ Rapport de démarrage incluant la méthodologie validée, le chronogramme mis à jour et les recommandations de l'équipe du projet ;
- ✓ Le rapport/PV de la réception provisoire des ouvrages ;
- ✓ Le rapport/PV de la réception définitive des ouvrages.

6. MATÉRIELS À DISPOSITION

Les matériels, matériaux listés dans le tableau ci-dessous sont fournis par le maître d'ouvrage (SOCODEVI). **Les matériels, matériaux ainsi que les quantités listées sont pour un seul site.** Le soumissionnaire est responsable de la bonne gestion et préservation des matériaux et matériels fournis par le maître d'ouvrage pendant toute la durée d'exécution des travaux. Toute substitution, modification ou usage non conforme desdits matériaux, matériels, fournitures ou équipements est strictement interdite sans accord écrit préalable du maître d'ouvrage.

Item	Unité	Quantité
Cornière de 50	Unité	50
IPN de 80	Barre	30
Ciment (42.5 CPA) y compris transport	Sacs	30
Fil d'attache de 10kg	Rouleau	10
Fer de 8 pour les poteaux de clôtures	Unité	40
Fer de 6 pour les poteaux de clôtures	Unité	45
Achat grillage	Rouleau	20
Achat fil barbelé et tender pour le grillage	Rouleau	60
Main d'œuvre construction poteau et clôture	4ha	1
Brouettes renforcées	Nbre	20
Gravier	M3	22

Sable	M3	36
Topographie pour aménagement site	Site	11
Râteaux	Unité	45
Houe daba	Nbr.	45
Pelles avec manche	Nbre	40
Pioches avec manche	Nbre	40
Kits de protection	Nbre	40
+Arrosoirs en plastique	Nbre	40
Pulvérisateur	Nbr.	40
Bineuse manuelle	Nbre	40

Devis Estimatifs et Quantitatif

Items	Unité	Quantité (Nb de sites)	Coût Unitaire (XAF)	Coût Total (XAF)
Amené et repli des travaux	FF			
Pompage d'essai pendant 4 heures du et suivi de la remonté	FF			
Prospection géophysique	FF			
Réalisation d'un forage maraicher de diamètre extérieur 160mm et intérieur 150mm de profondeur comprise entre 40 à 70m avec de PVC DURAPLAST ou ITP y compris soufflage développement	FF			
Fourniture et pose kits panneaux 250W de qualité fiable et durable y compris la connexion ainsi que les châssis métalliques	U			
Fourniture et installation de la pompe solaire de qualité fiable et durable	U			
Fourniture et installation de contrôleur de qualité fiable et durable	U			
Fourniture et pose des piquets de terre et ses accessoires	U			
Construction d'une structure métallique + cuve métallique de 6m3 + supports des panneaux	FF			
Installation de système d'irrigation de type californien pour 40 ha (4 ha par site)	U			
Clôture du site	U			
Autres coûts	U			
Total	LOT(s)			

Répartition des lots

Le tableau ci-dessous présente la localisation des 10 sites où seront réalisés les travaux, répartis en trois lots. Le Lot 1 comprend 4 sites, tandis que les Lots 2 et 3 en comptent chacun 3.

LOTS	Province	Département	Sous-Préfecture	Village (lieu d'implantation des sites)
LOT 1	Mayo Kebbi Est	Mayo Boneye	Bongor	Moudassi Massa
			Kim	Zigui Marba
		Kabbia	Gounougaya	Djoudou
				Anguella
LOT 2	Mayo Kebbi Est	Mayo Lemié	Gueledeng	Diao 1
				Loutou
				Matassi
LOT 3	Mayo Kebbi Est	Mont Illi	Fianga	Gabra
				Gouboussia 1
			Tikem	Ourlargo 2